voudront profiter de la présence d'aviateurs célèbres et réputés pour effectuer une promenade aérienne au-dessus de Lille et de ses environs.

Pour donner satisfaction à tous, les organisateurs ont décidé de faire venir de Paris une limousine de grand luxe identique à celle employée par Maryse Hilts lors de son voyage à Madagascar.

Cette limousine qui pourra emmener quatre personnes confortablement installées sera pilotée par l'aviateur particulièrement réputé M. Portal, gagnant de nombreuses courses et concours.

La limousine arrivera de Paris samedi matin, elle sera le samedi à partir de 2 heures à la disposition des promeneurs ainsi que toute la journée du dimanche.

Nous ne saurions trop recommander aux futurs voyageurs de prendre leurs billets à l'avance pour être assurés d'avoir une place. On pourra les retirer à l'Association aéronautique du Nord de la France, 18, rue du Pas, à Lille.

Prix du billet pour un vol sur Lille et ses environs: 50 fr. par personne.

La déclaration ministérielle

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Avec la vie matérielle, la vie de l'esprit. Mettre en valeur toutes les richesses spirituelles d'un peuple qui doit s'imposer par sa qualité.

L'ÉCOLE UNIQUE ET L'AMNISTIE

Fidèles à une doctrine de laïcité qui ne s'inspire d'aucune intention agressive, mais garantit la liberté personnelle et la fraternité nationale, décidés à refondre tout notre système d'éducation sur un plan rationnel, nous entendons dès maintenant décider la gratuité intégrale des études secondaires pour ouvrir à tous les enfants de France un même accès au savoir.

Tel est, messieurs, notre programme de politique intérieure. Nous y ajouterons, dans une pensée d'apaisement, un projet d'amnistie politique, sous la réserve qu'il ne sera porté atteinte ni aux principes vitaux de l'ordre républicain, ni à la répression de plus en plus nécessaire des crimes et délits de droit commun.

LE DÉSARMEMENT MORAL

Dans l'ordre extérieur, notre gouvernement, qui conserve le souvenir des services rendus et des amitiés fidèles, s'inspirera de la nécessité si urgente de fonder la paix sur une organisation générale de l'Europe et du monde.

Il fera tout ce qui dépendra de lui pour contribuer à la détente politique, à l'entente économique, au désarmement moral.

En ce qui concerne les réparations, la France ne peut laisser contester ses droits qui résultent non seulement de traités mais d'accords contractuels protégés par l'honneur des signatures. Le monde soustrait à l'ascendant du droit serait replacé tôt ou tard sous l'empire de la force. En affirmant ces principes le gouvernement de la République a conscience de défendre non des privilèges égoïstes, mais des intérêts universels.

Au reste, il se tient prêt à discuter tout projet ou à prendre toute initiative qui provoquerait par compensation une plus grande stabilité mondiale ou des réconciliations de bonne foi dans la paix.

LA SÉCURITÉ ET LE DÉSARMEMENT

En accord avec le Pacte de la Société des nations, charte fondamentale de tout le futur, dans l'esprit du pacte de Paris, nous rechercherons la sécurité non pas pour nous seuls, mais pour toutes les nations qui, petites ou grandes, ont des titres égaux à nos yeux. Notre action sera dominée par des principes que nous avons défendus dès 1924, et qui sont devenus surtout dans l'œuvre généreuse d'Aristide Briand, un élément essentiel et constant de la politique française.

Dans ce cadre général le gouvernement de la République se déclare favorable à toutes les solutions, mêmes partielles, qui, à la lumière des discussions de Genève et après une loyale confrontation des opinions, permettraient, sans compromettre la sécurité nationale, des allégements de charges militaires et représenteraient une étape vers le désarmement progressif, simultané et contrôlé.

Dès maintenant et pour s'associer à cet effort, le gouvernement réalisera toutes les économies possibles, sans imprudence.

De nombreux peuples souffrent et nous ne sommes pas indifférents à leur misère. Le monde est en désarroi. D'énergiques volontés peuvent en s'associant faire cesser au moins son angoisse morale, réduire ainsi la crise économique en atténuant la méfiance et la crainte. Pour cette œuvre nous offrons tout notre concours.

L'ÉTAT DE PAIX INTERNATIONAL

Le calme doit renaître si l'on se rend compte qu'il y a des gouvernements comme le nôtre qui veulent ardemment créer dans les esprits et dans les faits l'état de paix, qui adressent un sincère appel à toutes les hautes consciences et cherchent à rassembler ceux qui considèrent avec nous la guerre comme un crime hors du droit des gens.

Notre cher peuple vient de manifester dans une émouvante tranquillité ses volontés, auxquelles nous confirmerons nos actes. Il a conservé en ces temps agités ses vertus de tradition: l'amour du travail, la passion de l'épargne, l'attachement à la famille.

Nous lui demandons d'avoir foi en lui-même, de ne pas restreindre son activité, de poursuivre en paix ses échanges et son labeur. Nous veillerons sur lui. Mais, pour remplir ce devoir, il nous faut, messieurs, votre confiance. Nous avons l'honneur de la solliciter.

Les Ponts et Chaussées vont pouvoir réduire leur budget

Malgré les efforts louables de cette Administration, il reste encore en France bien des routes impraticables ou, tout au moins, inconfortables pour la circulation automobile.

Or, nous avons fait récemment la stupéfiante expérience suivante: sur une route effroyable et d'ailleurs pratiquement abandonnée par les voitures, nous avons parcouru près de 20 kilomètres à une moyenne de plus de 50 kilomètres à l'heure avec une... 301

Aucune voiture à essieu rigide n'aurait pu dépasser le 15 à l'heure.

La séance de la Chambre

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

M. Deriot interpelle sur la politique sociale du Gouvernement. Il raille le Cabinet radical d'avoir la faveur des journaux financiers et des congrégations capitalistes économiques.

Il oppose l'attitude des socialistes engageant les travailleurs à voter pour les candidats radicaux et celle de certains leaders, notamment Paul Faure, reprochant aux radicaux les hésitations de leur politique nationale et capitaliste. Il constate que les groupes de droite sont prêts à favoriser le Gouvernement radical qui, lui-même cherche à élargir la concentration de toutes les forces bourgeoises.

M. Herriot. — Je ne vous ferai plus de confidences. (Rires).

M. Michel Walter (député du Bas-Rhin), annonce que ses amis ne chercheront pas à gêner l'action du Gouvernement, mais que s'ils se félicitent de le voir renoncer à la collaboration socialiste, ils regrettent de ne plus voir les chefs de l'ancienne majorité sur les bancs du Gouvernement.

M. Michel Walter préconise une politique de prudence.

Il fait confiance au chef du parti radical pour mener à bien l'œuvre qu'il entend de lui. Il est prêt à oublier un passé particulièrement pénible, pour que toutes les énergies nationales puissent s'unir afin de rétablir la richesse et la sécurité du pays. Les Alsaciens, dit-il, ne veulent pas gêner par une opposition systématique la tâche impartiale du Gouvernement.

Mais, ils demandent unanimement le respect de leurs tradition séculaires. (Applaudissements au centre et à droite).

M. Gabriel Péri, communiste, estime que le parti radical au pouvoir ne fera que continuer l'œuvre de l'ancienne majorité, notamment dans les conférences internationales et maintiendra la politique d'armements contre laquelle, dit-il, le pays s'est prononcé.

L'ORDRE DU JOUR

Le Président donne d'abord lecture de l'ordre du jour déposé par M. André Hesse et plusieurs de ses collègues et ainsi conçu:

« La Chambre approuvant les déclarations du Gouvernement, confiante en lui pour pratiquer une politique conforme à la volonté exprimée par la majorité du pays, repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

LA GAUCHE RADICALE ACCORDE SA CONFIANCE AU GOUVERNEMENT

M. Laurent-Eynac monte à la tribune et déclare: Le groupe de la Gauche radicale accordera sa confiance au gouvernement, pour pratiquer la stabilité gouvernementale à laquelle par tradition nous sommes attachés, l'équilibre budgétaire et une bonne politique financière sont indispensables. Alors que s'ouvrent les conférences de Lausanne et de Genève, nous ne pouvons refuser notre confiance à M. Herriot qui y parlera au nom de la France. Les difficultés, en ces heures graves, ne viendront pas de notre côté. (Applaudissements à gauche et sur divers bancs).

Nous faisons confiance au Gouvernement pour négocier au mieux des intérêts de la France. (Applaudissements).

LES SOCIALISTES AUSSI

M. Léon Blum rappelle la décision de son groupe de voter pour le Gouvernement de M. Herriot. L'orateur socialiste souligne l'importance de la victoire électorale des gauches et la volonté de celles-ci d'en tirer tous les fruits. La conversation qui s'est engagée entre le parti socialiste et les radicaux-socialistes ne modifie pas la position du parti socialiste qui n'est ni dupe ni naïf.

M. Léon Blum convient que la tactique de la droite peut amener les socialistes à voter un jour contre le Gouvernement, mais, dit-il, ce jour-là c'est contre vous que nous voterons. Et l'orateur socialiste montre la droite.

M. TARDIEU INTERVIENT

L'ancien président du Conseil monte à la tribune aux applaudissements de la droite et d'une partie du centre. L'extrême-gauche crie: « Hou! hou! » Plusieurs communistes se font rappeler à l'ordre.

M. André Tardieu rappelle que les radicaux ont été attirés, tour à tour, par les deux pôles, depuis 1919. Ils votèrent tantôt avec, tantôt contre leurs amis. En 1919, les radicaux furent élus sur nos listes. En 1920, ils firent partie du Gouvernement de M. Millerand; en 1926, ils entrèrent dans le Gouvernement de M. Poincaré; en 1924, ils avaient été élus contre nous, etc... Ce que je voulais montrer, c'est le caractère cartelliste de votre succès électoral.

Les socialistes commençant à interrompre malgré les efforts de M. Léon Blum pour les calmer, le Président intervient pour rappeler l'extrême-gauche au calme.

M. Tardieu démontre que les socialistes, chaque fois qu'ils ont été au pouvoir, dans quelque pays que ce soit, ont renié leurs principes militaires et ont appliqué leurs principes financiers, en provoquant la faillite.

Il rappelle que M. Mac Donald a dû abandonner le parti socialiste.

La majorité d'aujourd'hui, continue-t-il, a représenté celle d'hier comme une majorité de gaspillage. J'entends, au seuil de cette législature, moi, le chef de cette majorité, rétablir la vérité.

M. Tardieu énumère les mesures prises notamment pour maintenir la valeur du franc, pour équilibrer le budget, ce qui a triplé la valeur des rentes. L'amortissement s'est régulièrement effectué et les deux plus grands écumeurs de l'épargne ont été poursuivis. (Applaudissements ironiques à gauche).

M. Tardieu s'explique ensuite sur la politique de désarmement et sur la solution française, au centre de laquelle il place le protocole de son ami Herriot, de 1924. (Exclamations ironiques des socialistes).

M. Herriot fait un geste approbatif.

— J'ai le sentiment, poursuit M. Tardieu, d'avoir défendu la thèse française: sécurité, arbitrage, désarmement. (Applaudissements à l'extrême-gauche). Je comprends aussi peu vos applaudissements maintenant, que vos interruptions de tout à l'heure. J'ai le droit d'être applaudi par tout le monde, sauf par ceux qui disent « désarmement d'abord ». (Applaudissements droite et centre).

S'il avait eu le moindre désaccord avec moi sur ce sujet, est-ce que M. Herriot aurait choisi comme ministre de la Guerre celui que j'avais nommé vice-président de notre délégation à Genève?

M. Tardieu approuve également la déclaration ministérielle à propos du redressement financier.

— Je vous demande: Maintenez-vous le point de vue que j'ai défendu pendant quatre mois, avec mon ami Paul-Boncour? Si vous me répondez affirmativement, si dur que ce soit, après tant d'injustes attaques, je demande à mes amis de vous donner leur appui. (Applaudissements prolongés droite et centre).

M. HERRIOT RÉPOND AUX INTERPELLATEURS

M. Herriot monte à la tribune. Il se félicite d'abord de voir sa tâche simplifiée.

Répondant à M. Walter, à propos de l'Alsace, il déclare que le Gouvernement enveloppe les trois départements recouvrés dans la même affection que tous les autres départements dont l'assimilation économique est complète. Le Gouvernement, dit-il, n'aura qu'une préoccupation c'est que, comme par le passé, pour l'Alsace qui n'a jamais été considérée comme distincte du reste du territoire, aucune atteinte ne soit portée à l'unité et à l'indivisibilité de la République et de la France.

M. Herriot remercie ensuite M. L. Blum d'avoir annoncé que ses amis, réservant les doctrines de leur parti, voteraient pour le Gouvernement. Je lui en donne acte, comme je prends acte que je réserve aussi mon indépendance.

Il exprime sa reconnaissance à M. Laurent-Eynac et à ses amis.

Se tournant alors vers M. Tardieu, M. Herriot dit, en souriant, qu'il avait craint tout d'abord un peu trop de douceur mais que l'orage a éclaté au milieu de l'intervention. Il se borne d'abord pour répondre, à relire sa déclaration ministérielle sur la sécurité internationale.

— Sûrement j'y serais fidèle, dit-il; ce n'est pas nous qui l'avons trouvée chez vous, c'est vous qui l'avez trouvée chez nous. (Applaudissem. à gauche). Vous trouvez dans la déclaration ministérielle ma doctrine, pour déterminer votre vote. Je n'en dis ni pas davantage.

J'ai défendu mes doctrines, sans que sortît de mes lèvres une seule parole dont j'aurai à rougir. Alors que j'essaie de m'élever d'un seul coup à la notion des devoirs, vous apportez ici des chiffres que je n'admets pas. Mais un jour viendra où le ministre des Finances commentera mon silence d'aujourd'hui. (Vifs applaudissements à gauche).

Je n'ajouterai rien car vous sentez bien que la situation internationale est très grave. La déclaration ministérielle est destinée à tracer le programme par lequel j'entends servir au dedans et au dehors toute la France. C'est celle d'un homme qui restera fidèle à sa doctrine. Je ne suis pas de ceux qui acceptent de contracter des dettes qu'ils ne pourraient pas payer; vous êtes renseignés et maintenant votez selon votre conscience. (Applaud. redoublés à gauche).

LES EXPLICATIONS DE VOTES

M. Xavier Vallat constate que la déclaration ministérielle a réalisé l'accord de la plupart des parlementaires. Pour lui il est d'un avis différent.

M. Paul Simon exprime l'intention des démocrates populaires à l'égard du Gouvernement: « Pas d'opposition systématique, déclare-t-il, tous les républicains doivent collaborer à la tâche commune; une collaboration républicaine s'imposera avant peu. » Ses amis et lui s'abstiendront.

M. Thorez, député communiste, déclare que les communistes voteront contre le Gouvernement.

LA CONFIANCE EST VOTÉE

La clôture est prononcée. Le Président met aux voix l'ordre du jour André Hesse et Jany-Schmidt, pour lequel le Gouvernement a posé la question de confiance.

Cet ordre du jour de confiance est adopté par 390 voix contre 152. (Vifs applaudissements).

La séance est levée à 21 h. 45. Séance jeudi à 15 h.

LA RÉPARTITION DES VOTES

D'après les indications données verbalement dans les couloirs après la séance par divers députés, les 390 suffrages accordés au Gouvernement, comprendraient tout d'abord ceux des 160 membres du groupe radical-socialiste, de socialistes français, d'indépendants de gauche et de députés n'ayant encore adhéré à aucun groupe. La minorité de 152 voix comprendrait une quarantaine de membres de la fédération républicaine, une vingtaine de membres du groupe républicain et social récemment fondé par M. Pernot, cinquante à soixante républicains de gauche et une vingtaine d'indépendants de la nuance de M. Georges Mandel ou de droite, enfin les dix communistes.

Soixante-douze députés n'ont pas pris part au vote ou étaient absents par congé. Parmi les abstentionnistes figurent notamment une quinzaine de démocrates populaires, les membres du groupe de l'Union ouvrière communiste dissidents, quelques indépendants du centre et des députés non inscrits.

Les listes des groupes n'étant pas encore définitivement arrêtées ni officiellement connues, il ne sera pas possible de faire la répartition par groupes du scrutin.

Le Président de la République a reçu M. Gaston Doumergue

Paris, 7 juin. — M. Albert Lebrun, président de la République, a reçu cette après-midi M. Gaston Doumergue qui, de passage à Paris, a tenu à rendre visite à son successeur à l'Elysée. Les deux Présidents se sont entretenus amicalement pendant une heure environ.

Le vapeur norvégien « Talleyrand » ramenant des rescapés du « Georges-Philippar » est signalé près de Dunkerque

Le « Talleyrand » est arrivé en vue de Dunkerque dans la soirée de mardi. Il a à bord onze rescapés du « Georges-Philippar ».

Plusieurs familles sont arrivées à Dunkerque, où elles attendent avec impatience l'arrivée de leurs parents.

On cite notamment Mme Sauvé, de Paris, venue à la rencontre de son fils, et de sa belle-fille, Yvonne Richard. M. Sauvé fils, qui est âgé de 36 ans, occupe depuis six ans une situation aux plantations de la Trach; M. et Mme Brault, de Goron La Mayenne, sont venus au devant de leur fils, travaillant, comme son ami, M. Sauvé, aux plantations de caoutchouc. Enfin, on annonce la présence de M. et Mme Robichon, de Boulogne, qui attendent leur fille et leur petite-fille, âgée de sept mois, sauvées par le « Contractor ».

Les autres rescapés sont M. et Mme Pitel, Sœur Simplicie, M. Wang Liang, M. Gaillard et M. Wagner.

UNE MANIFESTATION DES TROUPES D'ASSAUT D'HITLER

Berlin, 7 juin. — Les troupes d'assaut hitlériennes se préparent à célébrer, avec un grand éclat, leur reconstitution qui sera autorisée dans le courant de cette semaine. Samedi prochain, la population de Berlin pourra assister à la plus grande parade qui aura eu lieu dans la capitale du Reich depuis l'époque où Guillaume II passait ses troupes en revue, sur l'immense champ de manœuvres de Tempelhof. Vingt mille racistes en uniforme, avec leurs officiers et drapeaux, feront une démonstration de leurs capacités de manœuvre. Cette exhibition aura lieu, soit sur la place du Lustgarten, devant l'ancien Palais impérial, en plein centre de Berlin, soit sur le champ de Tempelhof, soit encore au stade de Grunewald.

Un complot communiste à Washington

Washington, 7 juin. — La police déclare avoir découvert un complot de communistes qui se proposaient de profiter de la présence dans la capitale de 4.000 anciens combattants pour déclencher des troubles au cours de la manifestation des vétérans, qui aura lieu ce soir.

Les communistes sont en effet mécontents que les anciens combattants aient refusé de porter le drapeau rouge pendant leur manifestation.

Au Sénat

Paris, 7 juin. — Il est 15 heures lorsque M. Jeanneney, accompagné des membres du bureau du Sénat, prend possession du fauteuil présidentiel.

Les sénateurs sont relativement nombreux dans la salle des séances. Au banc du Gouvernement ont pris place aux côtés de MM. René Renoult, garde des Sceaux, vice-président du Conseil, MM. Chautemps, Paul Boncour, Albert Sarraut, de Monzie, Abel Gardey, Berthod, Queuille, Palmade, Gourdeau, Julien Durand, Raymond Patenôtre.

La séance est ouverte à 15 h. 10.

M. Jeanneney se lève pour prononcer le discours inaugural de sa présidence.

L'ALLOCUTION DE M. JEANNENEY

— Au très digne successeur que l'Assemblée nationale a donné à M. Doumer, j'adresse, dit-il, en votre nom, les vœux les plus ardents. M. Albert Lebrun a été porté à la première magistrature de la République par les mérites mêmes qui lui avaient valu, l'an dernier, ce siège présidentiel.

Les circonstances sont impérieuses. Aucune des difficultés dont, en janvier dernier, mon éminent prédécesseur voyait déjà l'horizon chargé, n'a été dissipée. Au dedans, la crise économique sévit toujours durement. Notre balance commerciale n'a cessé de s'aggraver. L'équilibre budgétaire est rompu dangereusement.

Au dehors, les grands problèmes internationaux auxquels notre crédit, notre sécurité et le sort même de l'Europe sont liés, demeurent sans solution. Un réalisme brutal, issu de la guerre, continue à peser sur le monde. Il y a entraîné le désordre de la production et des échanges.

L'heure presse. Si légitimes que soient les vastes programmes doctrinaux par lesquels les partis se différencient, si désirables qu'apparaissent les réalisations généreuses d'entreprises lointaines, ne convient-il pas de leur préférer pour la défense immédiate du patrimoine national un effort circonscrit et qui devrait être unanime?

C'est la force du Sénat de faire place non aux impulsions d'un jour de l'opinion publique, à ses entraînements d'une heure, mais à sa pensée durable, ses volontés profondes, au permanent instinct démocratique du pays.

Des tâches très lourdes vous attendent, mes chers collègues. Vous saurez vous en montrer dignes. Pour surmonter les difficultés de l'heure présente, pour conserver à nos finances une base inébranlable, pourvoir dignement à nos grands intérêts nationaux, faire enfin, comme on l'a dit, de la République une victoire perpétuelle sur l'ignorance et la misère, nous puiserons dans un passé glorieux, les raisons d'espérer et en nous-mêmes les moyens de vouloir un avenir meilleur.

L'assemblée souligne les principaux passages du discours. De longs applaudissements marquent la conclusion qui est un clair appel à l'union.

La parole est ensuite à M. René Renoult qui donne lecture du message présidentiel que nous publions par ailleurs.

Le Sénat, unanime salue de longs applaudissements la fin de cette lecture. Le garde des Sceaux lit aussitôt après la déclaration du Gouvernement. Sur divers bancs, les sénateurs approuvent à plusieurs reprises les principaux passages de ce document et notamment les déclarations relatives au redressement financier et économique, aux réformes sociales. Le passage qui traite de la politique extérieure est écouté en grand silence. Les gauches applaudissent la fin de la déclaration.

On proclame ensuite les résultats de l'élection pour la nomination d'un secrétaire du Sénat. M. Linyer est élu.

La séance est levée à 16 heures.

Prochaine séance mardi.

Les championnats de France de tennis

(Wide World photos.)

Mme Moody-Wills (à gauche) et Mme Mathieu *arrivant sur le court pour disputer la finale.*

Mme Moody-Wills a gagné par 7-5, 6-1.

Un apologiste du crime de Gorguloff condamné à un an de prison

Paris, 7 juin. — Devant la 13e Chambre correctionnelle comparaissait un camelot nommé Hautefeuille, qui fut arrêté le lendemain de l'assassinat du président Doumer, en flagrant délit, place de l'Etoile, comme il se livrait à l'apologie du meurtre qui venait d'être commis.

Le substitut Faldé a demandé une condamnation sévère pour ce délit particulièrement odieux et le Tribunal a condamné Hautefeuille à un an de prison sans sursis.

Une importante firme anglaise cesse ses paiements

Londres, 7 juin. — Une vive sensation a été causée au Stock Exchange par la nouvelle que la maison Louis Lazarus and Sons, une des plus vieilles firmes du marché aux métaux, ayant de très importantes relations internationales, ne pouvait faire face à ses engagements.

LE TAUX DE L'ESCOMPTE AU JAPON

Tokio, 7 juin. — La Banque du Japon a annoncé que le taux de son escompte sera réduit de 5,84 % à 5,11 % à partir du 8 juin.

M. MAC DONALD EST RENTRÉ A LONDRES

Londres, 7 juin. — M. Mac Donald, rentrant d'Ecosse, où il a passé quelques semaines de convalescence, s'est arrêté à la gare d'Euston ce matin de bonne heure, et s'est rendu immédiatement à Downing Street.

— L'état de santé du coureur André Boillot est stationnaire avec une tendance légère à l'amélioration; mais le diagnostic reste réservé.

Médailles de la Mutualité

(SUITE)

MÉDAILLE DE BRONZE

MM. Georges Bataille, administrateur de section de la Société de secours mutuels Association syndicale du commerce et de l'industrie à Croix. — M. Jules Bettebière, administrateur de section de la Société de secours mutuels Association syndicale du commerce et de l'industrie, à Roubaix. — M. Jean-Baptiste Debruyne, administrateur de la Société de secours mutuels Harmonie fraternelle et mutuelle des anciens soldats français et alliés, à Roubaix. — M. Julien Debruyne, administrateur de la Société de secours mutuels le Lendemain roubaisien, à Roubaix. — M. Fernand Deleporte, visiteur de la Société de secours mutuels des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais, à Marcq-en-Barœul. — M. Jules Demeulemeester, administrateur de la Société de secours mutuels Saint-Louis, à Tourcoing. — M. Ivo de Ruyver, visiteur de la Société de secours mutuels des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais, à Roubaix. — M. Ernest Desbonnets, président de la Commission de contrôle de la Société de secours mutuels les Amis réunis du Touquet, à Wattrelos. — M. Edmond Deschamps, receveur de la Société de secours mutuels Orphelinat des chemins de fer français, à Flers. — M. Jules Desprez, administrateur de la Société de secours mutuels la Prévoyante, à Comines. — M. Louis Dubois, administrateur de la Société de secours mutuels Saint-Louis, à Tourcoing. — M. Fernand Dubreucque, administrateur de la Société de secours mutuels la Prévoyante, à Tourcoing. — M. Ernest Duponchelle, administrateur de la Société de secours mutuels Union mutuiste, de Wasquehal. — Mme Duquesne, née Julie Nuytten, vice-présidente de la Société de secours mutuels Mutuels de la fédération des amicales des écoles publiques, à Roubaix. — M. Eugène Duterte, secrétaire de la Société de secours mutuels Mutualité de la Vignette, à Linselles. — M. François Flipo, membre honoraire de la Société de secours mutuels Saint-Louis, à Tourcoing. — M. Romain Flipo, membre honoraire de la Société de secours mutuels Saint-Louis, à Tourcoing. — M. Emile Garnotel, administrateur de la Société de secours mutuels Saint-Pierre, à Croix. — M. Alfred Gilleman, secrétaire de la Société de secours mutuels la Sécurité, à Hem. — M. Jules Lebrun, administrateur de la Société de secours mutuels la Mutuelle wattrelosienne, à Wattrelos. — M. Alphonse Lenfant, trésorier adjoint de la Société de secours mutuels Association amicale de prévoyance des commissaires de police, commissaires et inspecteurs spéciaux de France et de Tunisie, à Tourcoing. — M. Albert Libre, administrateur de la Société de secours mutuels Union mutualiste de Wasquehal. — M. Théodore Marisal, secrétaire général de la Société de secours mutuels la Fraternelle des anciens militaires mutualistes et Saint-Martin réunis, à Hers-Lille. — M. Léon Marquer, administrateur de la Société de secours mutuels la Prévoyance, à Tourcoing. — M. Robert Mullet, vice-président de la Société de secours mutuels Caisse mutuelle de retraites des anciens combattants de Linselles. — M. Joseph Quenson, secrétaire de la Société de secours mutuels Saint-Martin, à Croix. — M. Henri Tavernier, administrateur de section de la Société de secours mutuels Association syndicale du commerce et de l'industrie, à Roubaix. — M. Léon Trainel, trésorier de la Société de secours mutuels Mutualité de la Vignette, à

MENTION HONORABLE

M. Paul Ballois, administrateur de section de la société de secours mutuels Association syndicale du commerce et de l'industrie à Tourcoing. — M. Jules Boyaval, administrateur de la société de secours mutuels la Part mutuelle au décès à Tourcoing. — M. Augustin Catteau, chef de section de la société de secours mutuels Saint Vincent de Paul à Baisieux. — M. Auguste Caucheteur, administrateur de la société de secours mutuels la Mutuelle de Flers. — M. Henri Cerlesir, trésorier de la société de secours mutuels des anciens coloniaux à Tourcoing. — M. Léon Codron, administrateur de la société de secours mutuels Mutuelle Wattrelosienne à Wattrelos. — M. Henri Delafosse, administrateur de la société de secours mutuels des anciens sous-officiers brigadiers et caporaux français à Halluin. — M. René Delcourt, collecteur de la société de secours mutuels le Soutien fraternel des postes, télégraphes et téléphones à Tourcoing. — M. Edouard Deleporte, secrétaire de l'union des sociétés de secours mutuels du canton de Lannoy, à Lannoy. — M. Alphonse Deronne, secrétaire de la société de secours mutuels Union des maîtres artisans de Roubaix Lannoy et leurs cantons à Wasquehal. — M. Henri Desmettre, administrateur de section de la société de secours mutuels Association syndicale du commerce et de l'industrie à Tourcoing. — M. Auguste Dubus, secrétaire de section de la société de secours mutuels des employés de la Société générale à Croix. — M. André Ducatillon, président d'honneur de la société de secours mutuels Saint Vincent de Paul à Willems. — M. Emile Dupret, administrateur de la société de secours mutuels Association mutuelle des médaillés d'honneur du travail à Tourcoing. — M. Eugène Fournier, administrateur de section de la société de secours mutuels Association syndicale du commerce et de l'industrie à Tourcoing. — M. Alfred Gadenne, administrtaeur de section de la société de secours mutuels Association syndicale du commerce et de l'industrie à Roubaix. — Mme Gamache née Mathilde Planckaert, collectrice de la société de secours mutuels la Fraternité prévoyante des écoles publiques de Wattrelos. — M. Félix Ghysels, admnistrateur de section de la société de secours mutuels Association syndicale du commerce et de l'industrie à Roubaix. — M. Henri Hespel, trésorier de la Caisse autonome nationale de retraite des anciens combattants de Wattrelos. — M. Lucien Holbecq, administrateur de section de la société de secours mutuels l'Association syndicale du commerce et de l'industrie à Tourcoing. — M. Edouard Horrent, administrateur de la société de secours mutuels la Prévoyance à Tourcoing. — M. Oscar Houtemane, collecteur de la société de secours mutuels la Mutuelle de la fédération des amicales des écoles publiques de Wattrelos à Roubaix. — M. Célestin Lecomte, administrateur de la société de secours mutuels Saint-Joseph à Roubaix. — M. Urbain Lefebvre, secrétaire adjoint de la société de secours mutuels la Mutuelle à Tourcoing. — M. Alfred Merchier, administrateur de la société de secours mutuels la Jeanne d'Arc à Lys-les-Lannoy. — M. Henri Poissonnier, administrateur de la société de secours mutuels Association mutuelle des médaillés d'honneur du travail à Tourcoing. — M. André Senelle, vice-président de la société de secours mutuels Saint-Pierre à Croix. — M. Hector Struyve, secrétaire de la société de secours mutuels la Mutuelle à Tourcoing. — M. Henri Vangarasse, administrateur de la société de secours mutuels Saint-Gobain à Wasquehal.

L'ARRESTATION D'UN RAT D'ÉGLISE, A LILLE

A la suite d'une plainte déposée par M. l'abbé Lanvin, curé de Saint-Philibert, à Lille, la police vient d'arrêter un nommé Georges Duchatel, âgé de 37 ans, demeurant 132, rue de Wazemmes, à Lille.

Duchatel s'était spécialisé dans le vol de la monnaie contenue dans les troncs d'église. Il introduisait une baleine de corset enduite de glu dans l'ouverture de ces troncs et en retirait ainsi les pièces ou billets qui y restaient collés.

A l'église Saint-Philibert, Duchatel a ainsi volé une centaine de francs. A l'église Notre-Dame de Lourdes, à Ronchin, ce procédé lui avait rapporté, il y a quelques jours, trois cents francs.

LE MINISTÈRE ROUMAIN

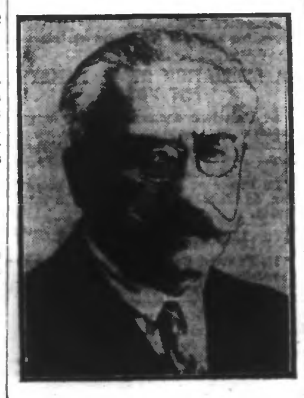

(Stella Presse.)

M. Vaida Voïvode *le nouveau Président du Conseil*

— A Cléveland (Ohio), quatre personnes ont péri dans un incendie qui a détruit un grand hôtel de la ville. On craint que d'autres victimes ne se trouvent sous les décombres.

AVIS A NOS LECTEURS EN VILLÉGIATURE

Le Journal de Roubaix est en vente aux adresses suivantes:

FRANCE

DUNKERQUE. — Chez **M. Carpentier,** 3, place du Palais-de-Justice, et à la **Bibliothèque de la Gare; Le Fouet,** libraire, rue du Lion-d'Or; **Castelain,** tabacs, place Jean-Bart; **Coyez,** tabacs, rue de l'Eglise; **Noppe,** tabacs, rue Jean-Jaurès; **Looten,** tabacs, avenue Guynemer; **Belot,** tabacs, place du Palais-de-Justice.

BRAY-DUNES (Plage). — **M. Alfred Descarpentries,** Boulevard International, dépositaire de journaux.

CALAIS. — **M. Maréchal,** débitant de tabacs, rue des Thermes et à la **Bibliothèque de la Gare.**

BERCK-PLAGE. — Chez **Mme Nangot,** libraire, rue Carnot et à la **Bibliothèque de la Gare.**

WIMEREUX. — Chez **M. Leroy,** débitant de tabacs, rue Carnot.

LOURDES. — Chez **Mme Gabriel,** 21, rue de la Grotte.

BELGIQUE

OSTENDE. — Chez **M. Devriendt,** rue Adolphe-Buyl; Place Marie-José, 11; Rue de la Chapelle, 31 et 65; Boulevard Alphonse-Pieters, 80; Rampe de Flandre, 11.

BLANKENBERGHE. — Chez **M. Devriendt,** rue de l'Eglise.

WENDUYNE. — Chez **M. Devriendt,** rue de l'Eglise.

LA PANNE. — **Lecture balnéaire,** boulevard de Nieuport, 12.

BONSECOURS. — **Librairie catholique,** 32, Grande-Rue; **Mme Pourcelet,** libraire, Grande-Place.

PÉRUWELZ. — **M. Lermusiaux,** 44, rue de la Station.

ORROIR (Mont de l'Enclus). — Chez **M. Foulon,** notre dépositaire.

NAMUR. — Chez **M. G. Héro,** 18, rue Mathieu.

L'ÉLECTION SÉNATORIALE DU 12 JUIN

Les déclarations de M. J. Balavoine candidat républicain socialiste

M. J. Balavoine, candidat à l'élection sénatoriale du 12 juin prochain, nous communique sa profession de foi. Après avoir dit: « Je suis républicain socialiste, de formation et d'esprit laïque », il fait, en ce qui concerne la politique intérieure, les déclarations suivantes:

Au point de vue religieux, je considère que l'Etat laïque doit être déférent vis-à-vis de toutes les religions, tout en veillant à ce qu'aucune d'elles ne s'attribue un rôle politique et prétende diriger le pays. L'Etat laïque doit être juste et tolérant et ne pas oublier que chez nous les hommes sont égaux en droits. C'est en me basant sur cette conception que j'ai pu, lors de leur manifestation à Lille, le 11 janvier 1930, m'associer aux revendications des anciens combattants de la Ligue des droits des religieux anciens combattants, dont les droits d'anciens combattants sont égaux aux miens, pour l'exercice de ces droits.

Au point de vue administratif, le rétablissement de l'équilibre des dépenses et recettes doit être notre première préoccupation. Le seul moyen immédiat à notre disposition, c'est la réduction des dépenses, la suppression des organismes et des subventions inutiles.

Au point de vue administratif: mise au point d'un travail parlementaire utile; réduction du nombre des parlementaires; obligation de la présence effective et du vote personnel; limitation des interpellations, des discours, etc. Si le pays veut exiger de ses fonctionnaires un bon rendement administratif, il faut que ses représentants se soumettent les premiers à des méthodes de travail ordonnées et disciplinées.

La situation de la Société Foncière du Nord de la France

Comme suite à l'information publiée précédemment concernant la liquidation judiciaire de la Société Foncière du Nord de la France, le commissaire aux délégations judiciaires a opéré mardi matin les perquisitions d'usage au siège de la société.

Cette mesure n'entrave en rien l'examen des propositions concordataires que la société compte soumettre prochainement aux intéressés.

LE IXme CONGRÈS FLAMAND DE FRANCE SE TIENDRA A HONDSCHOOTE LES 30 ET 31 JUILLET 1932

Le Congrès flamand de France annuel se tiendra, pour la neuvième fois, à Hondschoote les 30 et 31 juillet prochain.

Il sera spécialement consacré à la question du théâtre flamand; deux séances de travail auront trait à l'examen des conditions du renouveau du théâtre flamand.

Le Congrès se terminera par une séance dramatique, où le groupe de Jeunesse catholique de Bray-Dunes interprétera deux comédies en langue flamande.

LA RECHERCHE DES CORPS DANS LES ANCIENS CHAMPS DE BATAILLE

Au cours du mois de mai, on a découvert dans la « zone rouge » des anciens champs de bataille des environs d'Arras, 302 corps de soldats.

Sur ce chiffre, figurent 57 corps de soldats français connus et 60 corps inconnus; 38 corps de soldats allemands connus et 147 inconnus.

Un enfant se jette sur une auto à Saint-Amand

Mardi, le jeune Noël Rachux, âgé de 4 ans 1/2, demeurant chez ses grands-parents, 38, rue de Condé, à Saint-Amand-les-Eaux, qui traversait une rue en courant, s'est jeté sur l'auto de M. Albert Déramaux, de Fresnes-sur-Escaut.

L'enfant a été blessé à la tête, aux jambes et aux reins.

Revue du marché de New-York

New-York, 7 juin. — Tendance ferme à l'ouverture, bien que l'activité s'annonce plus réduite qu'hier. On n'a, en effet, traité que 800.000 titres contre un million hier. En cours de séance l'allure faiblit et la baisse domine dans la plupart des compartiments.

Les pertes vont de 1 à 6 points et les derniers cours s'établissent en lourdeur. Pour éviter une hausse brusquée des cours, la Corporation américaine de placement fait savoir qu'elle n'entreprendra pas dès maintenant une campagne d'achats.

Dernière Heure

M. HERRIOT SE RENDRA LUNDI A GENÈVE

Genève, 7 juin. — M. E. Herriot, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, a fait savoir